

RAPPORT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

1 La reprise des résultats 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est le suivant :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	10 664 630,77	11 702 546,49	1 037 915,72
Section d'investissement	4 086 479,18	5 565 560,45	1 479 081,27

En intégrant les reports de 2019, nous obtenons le résultat de clôture ci-dessous :

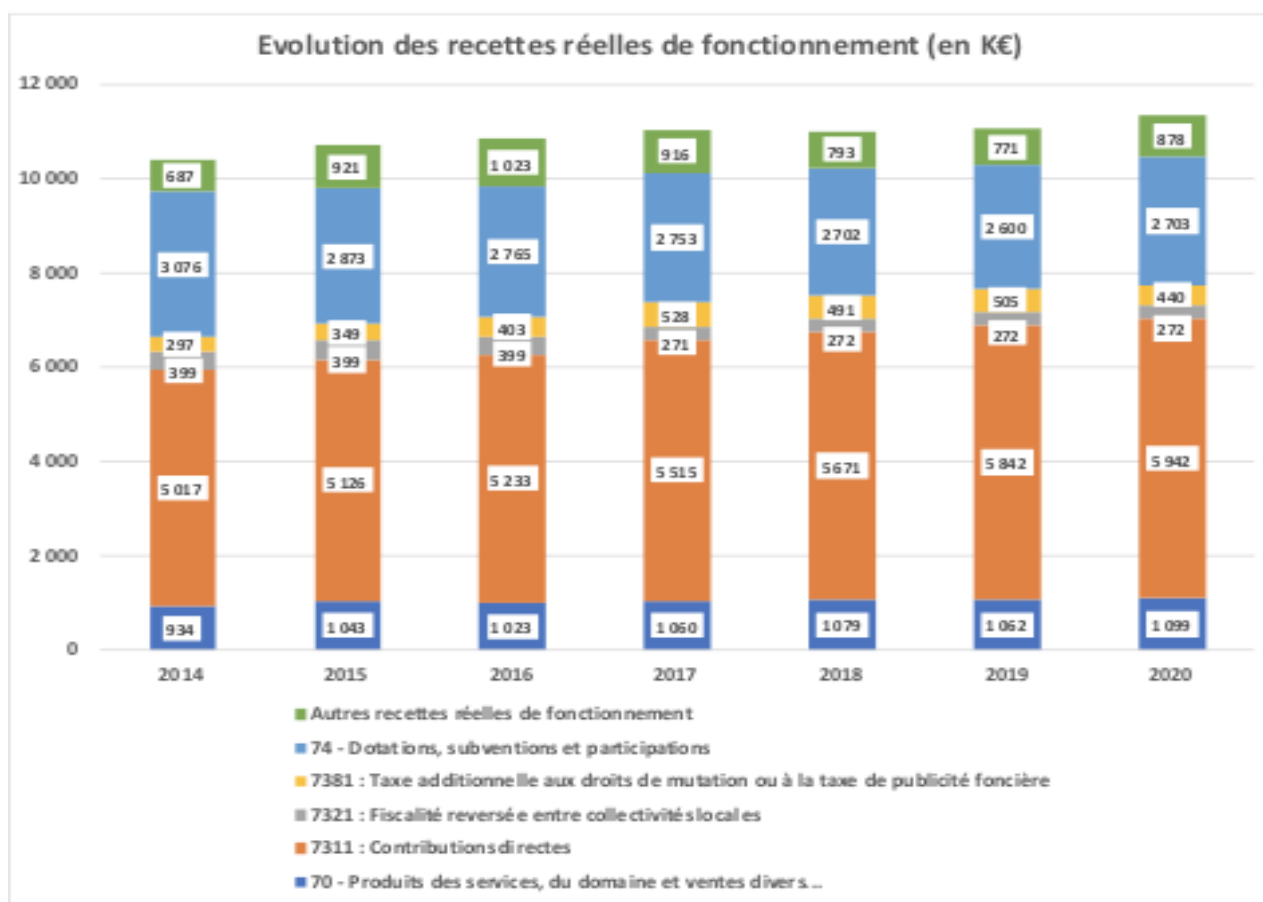
	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Section de fonctionnement	449 859,57	1 037 915,72	1 487 775,29
Section d'investissement	-993 485,48	1 479 081,27	485 595,79

Suite à la comptabilisation des restes à réaliser d'investissement 2020, le besoin de financement 2021 de la section d'investissement est de 105 791€ (= 485 596€ – 591 386€).

Le report 2020 à affecter au BP 2021 est donc de 1 381 985€ (= 1 487 776€ – 105 791€).

2 Un budget 2021 qui engage la Ville sur la voie du redressement de ses finances

2.1 Le bilan de l'audit financier sur la trajectoire budgétaire depuis 2014



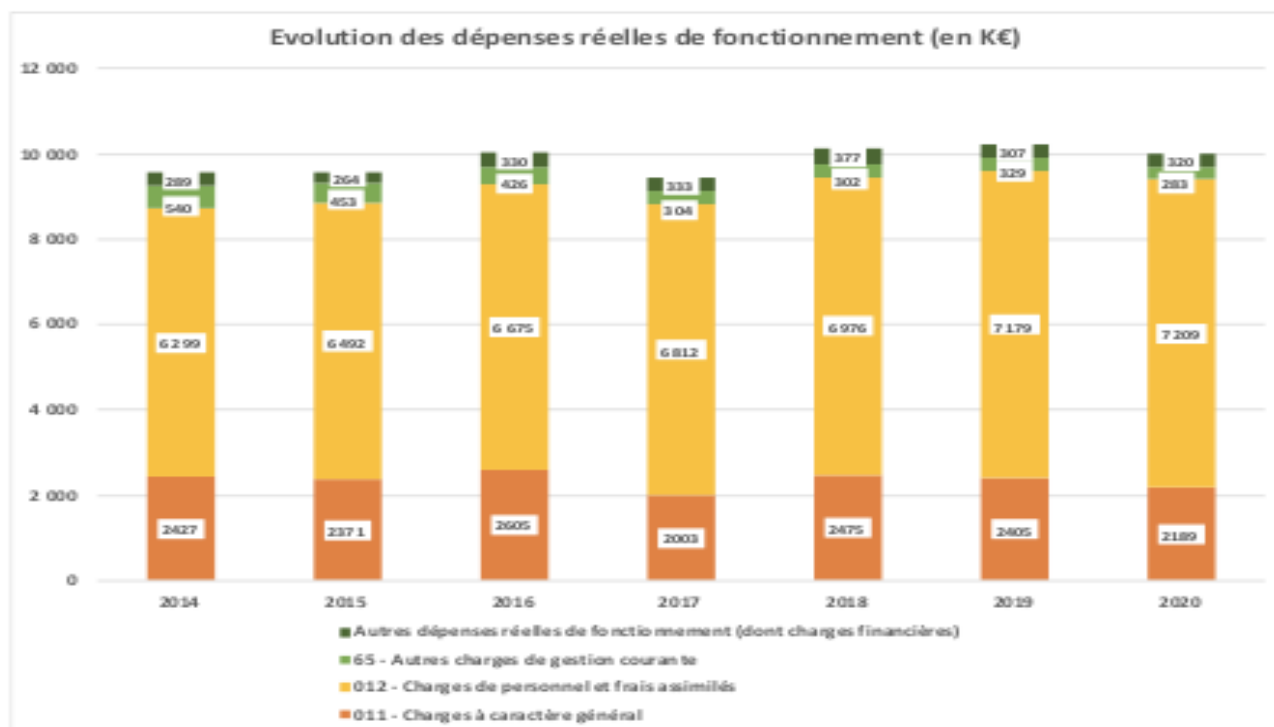
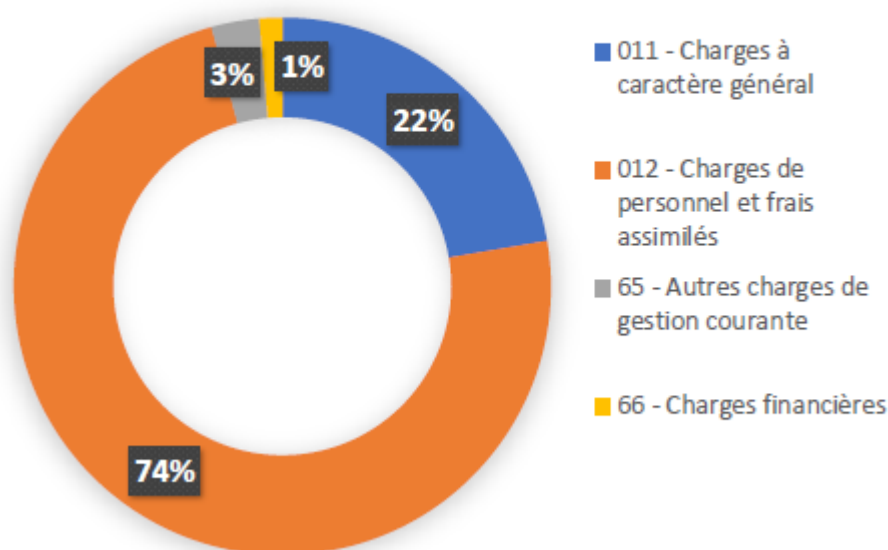
En rythme annuel moyen, les recettes de fonctionnement ont augmenté d'1,2%.

Les recettes liées au fonctionnement des services se situent autour d'1 million d'euros, et sont plutôt stables. La tarification des différents services à la population n'a pas évolué depuis de nombreuses années, en particulier pour les postes principaux que sont la restauration scolaire, les accueils de loisirs et la petite enfance. Par ailleurs, le nombre d'utilisateurs évolue lui aussi faiblement.

Les dotations, dont essentiellement la DGF et ses composantes, ont recommencé à augmenter légèrement depuis trois ans. Par ailleurs, le franchissement de la barre des 10 000 habitants au 1er janvier 2020 a permis de bénéficier de la DSU (Dotation de solidarité urbaine), plus favorable que l'ancienne DSR. Son bénéfice est garanti pour au moins trois ans consécutifs, malgré le report du recensement.

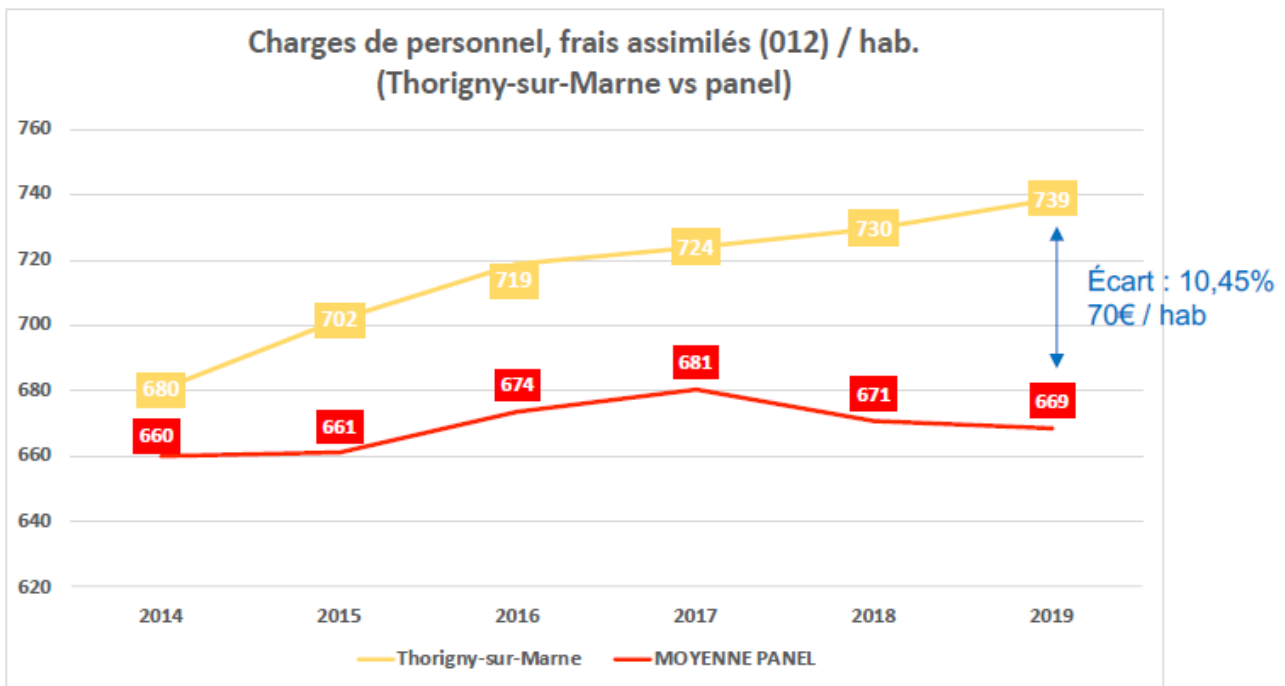
Les recettes liées à la fiscalité ont connu un dynamisme certain, du fait de l'arrivée de nouveaux logements et de contribuables supplémentaires. Le produit de taxe d'habitation a ainsi augmenté de 400 000 euros annuels entre 2014 et 2019, et celui de la taxe foncière d'un montant identique. Ce dynamisme fiscal est terminé : l'augmentation physique des bases est quasiment à l'arrêt, tandis que la revalorisation légale dans la loi de Finances est historiquement basse : 0,2% seulement.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement (2020)

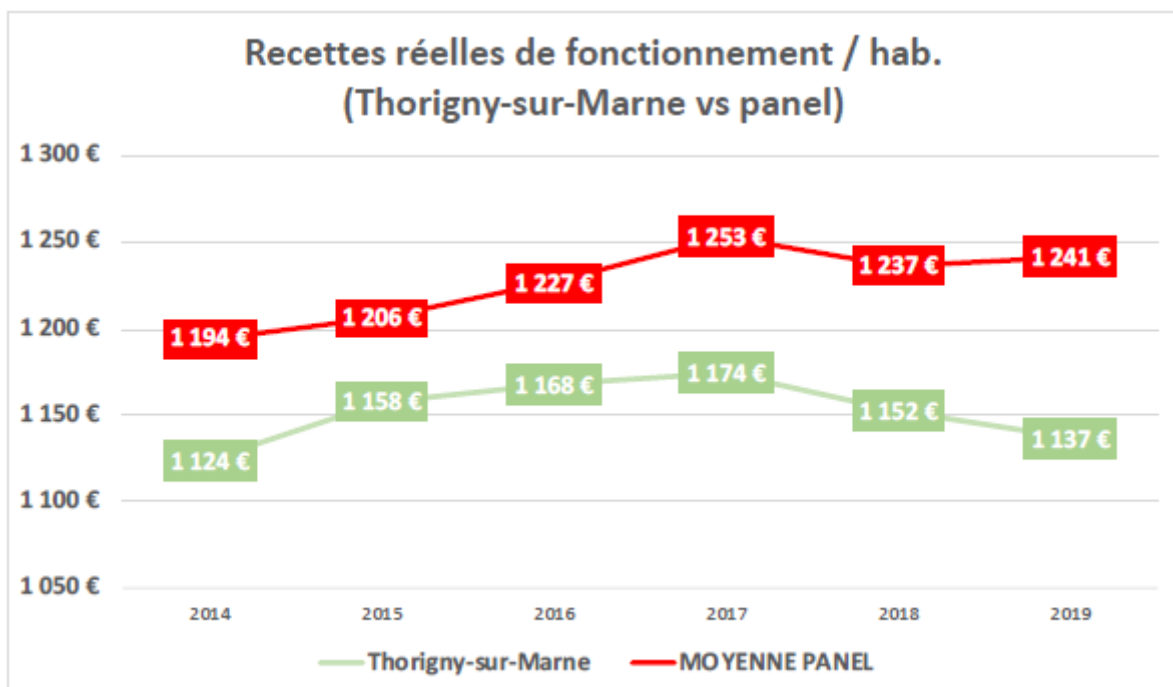


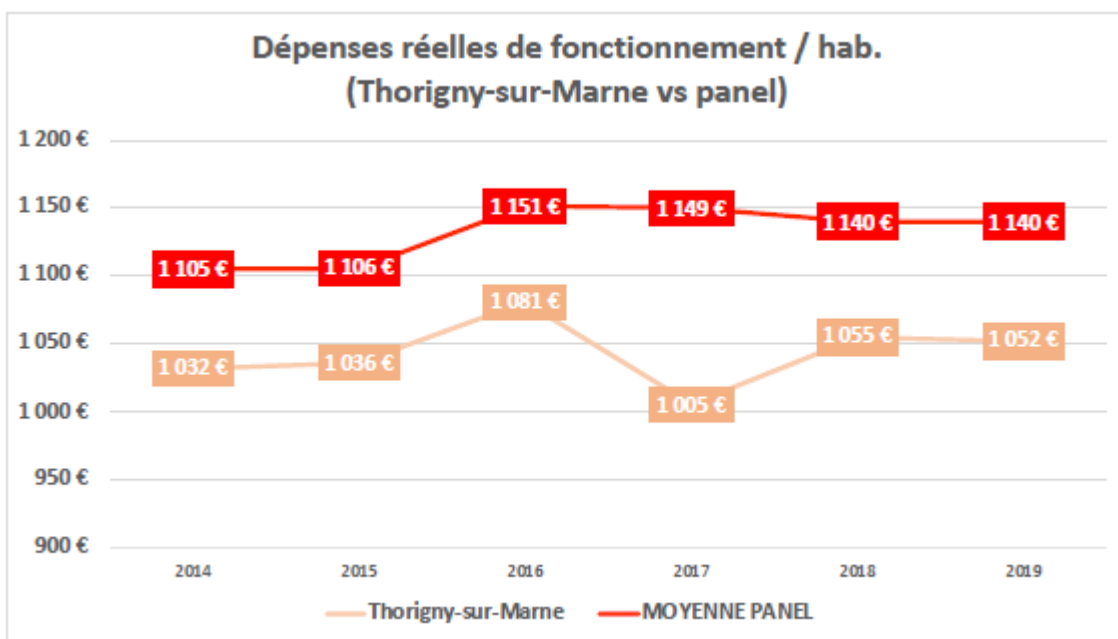
Du côté des dépenses, si le volume général augmente peu (1,2% entre 2014 et 2019) et de manière identique aux recettes, la structure change fortement. La part des charges de personnel (+ 1 million d'euros annuels) passe de 66 à 70% des dépenses en 2019 (74% en 2020), absorbant la quasi-totalité de l'augmentation des recettes.

A l'inverse, le volume des charges générales a tendance à la stagnation.



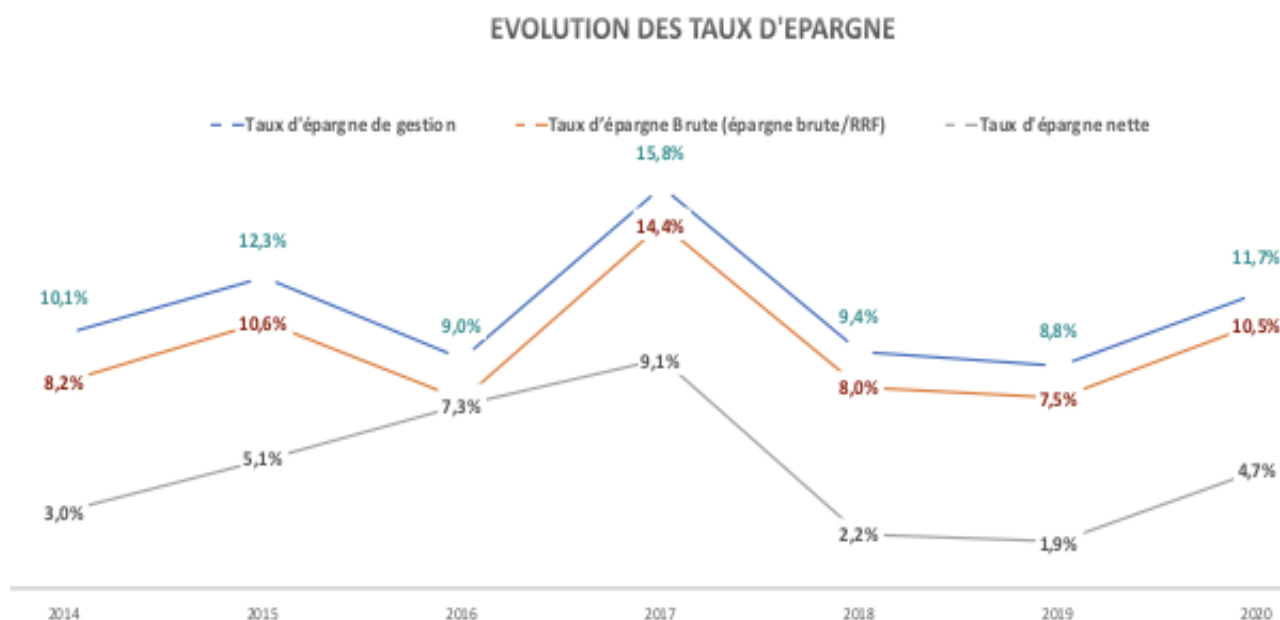
Ce poids croissant, et à l'opposé de la trajectoire des communes comparables, pourrait n'être qu'une spécificité s'il ne constituait pas une force d'inertie considérable pour les années à venir. Jusqu'alors, le dynamisme des recettes fiscales a permis de financer cette envolée des dépenses de personnel.





Au final, la section de fonctionnement n'arrive plus à dégager d'autofinancement. Lors du BP 2020, la section était présentée en déficit, hors report.

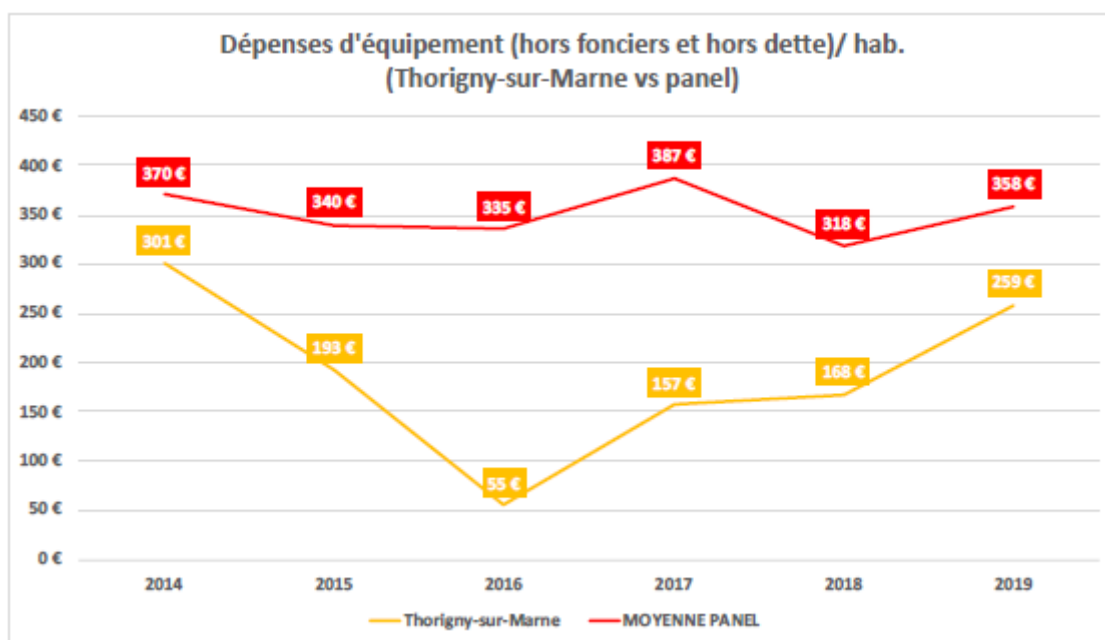
Ce problème d'épargne est d'autant plus préoccupant que la dégradation des ratios s'est effectuée brutalement, depuis 2018. Le taux d'épargne brute en 2020 est en réalité bien plus faible que les 10,5% présentés, du fait de la présence de recettes exceptionnelles et des moindres dépenses qui, par effet ciseau, ont gonflé cette épargne de manière totalement conjoncturelle.



Concernant l'investissement, entre 2014 et 2020, la ville a investi 13,2 M€ hors acquisitions foncières (3,27M€), dettes et immobilisations financières, soit en moyenne 1,9 M€ par an de dépenses d'équipement (hors foncier).

Comparé aux communes du panel servant de référence, on note que les dépenses d'équipement

(hors foncier et dette) par habitant de Thorigny-sur-Marne sont en moyenne 53% en dessous de la moyenne :



La commune a donc largement sous-investi, nécessitant sur le présent mandat un niveau important d'investissement.

Or, l'un des principaux leviers de l'investissement, le recours à la dette (puisque l'autofinancement est désormais quasi nul) a déjà été en partie utilisé.



2.2 Le bilan de l'audit financier : les scénarii de prospective 2021-2026

S1 : fil de l'eau : l'impasse budgétaire

S2 : hausse des taux de 10% (+4.6 points) et cessions de locaux : un redressement trop modéré des finances communales pour retrouver un équilibre en fonctionnement et dégager un autofinancement permettant un programme d'équipement ambitieux et à la hauteur des enjeux.

S3 : hausse des taux de 20% (+9.2 points) et cessions de locaux : l'arrivée de marges de manœuvres fortes mais un poids important pour les foyers propriétaires

S4 : la proposition de la majorité municipale : le retour à l'équilibre de la section de fonctionnement et un programme ambitieux d'investissements

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement : limitation de la hausse de la masse salariale avec une stratégie de réponse aux besoins des services
- le recours au seul levier de la Ville sur les recettes de fonctionnement : la hausse des taux du foncier (775 000 euros de recettes supplémentaires estimées avec une hausse de 14,6% (+6.72 points) des taux : passage de 46,03 % avec l'addition des anciens taux communaux et départementaux à 52,75 %)
- une véritable stratégie de recherches de financements et participation aux dispositifs subventionnés

2.3 La définition d'un plan pluriannuel d'investissement

OPERATIONS	COUT TTC	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Aménagement des locaux de l'ancienne poste (1)	1 266 000 €		466 000 €	800 000 €			
Agrandissement et travaux d'isolation TH du Gymnase du Moulin à vent (2)	1 884 000 €			422 000 €	1 000 000 €	462 000 €	
Travaux d'aménagement Ecole des pointes (3)	654 000 €			253 000 €	155 000 €	246 000 €	
Travaux isolation toiture et escenseur de l'école Clémenceau (4)	348 000 €		348 000 €				
Travaux d'aménagement de l'Ecole des Cerisiers (5)	1 930 000 €		166 000 €	530 000 €	500 000 €	240 000 €	500 000 €
création d'un ascenseur à l'Ecole Gambetta Sud (6)	180 000 €		180 000 €				
Extention du CAE (7)	1 476 000 €					476 000 €	1 000 000 €
Travaux d'isolation TH et réfection des toitures du centre culturel du Moustier (8)	528 000 €		188 000 €	160 000 €	180 000 €		
Travaux d'isolation thermique des logements de l'école Clémenceau (9)	192 000 €			192 000 €			
Travaux d'isolation thermique des logements de l'Ecole des Pointes (10)	125 000 €				125 000 €		
Panneaux photovoltaïque Ecole des Cerisier et Moustier (11)	342 751 €			130 800 €	211 951 €		
Modernisation de l'éclairage public (12)	480 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	50 000 €	50 000 €
Parcours de santé (13)	40 000 €		40 000 €				
Sous total projets	9 445 751 €	120 000 €	1 508 000 €	2 607 800 €	2 291 951 €	1 474 000 €	1 550 000 €

La définition de ces projets s'accompagne des dépenses d'équipements dites « fixes », parmi lesquelles :

- l'entretien de la voirie (environ 400 000€ annuels)
- l'entretien des écoles et des bâtiments publics (environ 300 000€ annuels)
- le renouvellement du parc informatique et automobile (environ 160 000€ annuels)
- le renouvellement du matériel et de l'outillage technique (environ 150 000€ annuels)

3 Les actions et les priorités par thématiques

Ecoles et service scolaire

Les conséquences de la pandémie sont évidemment importantes pour la vie courante des écoles. Sur ce début d'année, l'accélération du nombre de contaminations a nécessité la hausse du niveau de précautions, notamment dans les cantines scolaires.

Le service scolaire est totalement mobilisé pour assurer les meilleures conditions d'interventions des agents municipaux (restauration, ATSEM, personnels d'entretien...) et répondre aux interrogations des parents d'élèves.

Cette année 2021 sera également une année d'investissement sur l'équipement numérique des classes. La commune souhaitait engager un plan pluriannuel d'équipement, et a naturellement candidaté au Plan d'actions numériques lancé par l'Etat fin janvier. Ce programme devrait permettre le financement sur deux ans de l'équipement en outils numériques complets de l'ensemble des classes élémentaires, à hauteur de 70% de subventions.

Du côté de la Caisse des écoles, le dernier comité a acté le financement des projets déposés par les écoles, pour un volume total de 45 000, non compris les reports des sommes non-utilisées de 2020.

Concernant l'entretien des différents sites scolaires, le programme pluriannuel d'investissement a identifié d'importants besoins de structures. Plusieurs fiches-actions déposées dans le cadre du CRTE concernent les sites scolaires, dans le but d'engager des travaux importants d'isolation, visant un meilleur confort des usagers et la réduction de la facture énergétique.

Enfin, dans le cadre de la politique sociale de la Ville, un plan de pérennisation des contrats va concerner la majeure partie des personnels liés au service scolaire, permettant de mettre fin à des situations de précarité inacceptable.

Animation

Les différentes restrictions liées à la pandémie ont évidemment eu un impact très important sur les animations et l'ensemble de l'événementiel, tant municipal que celui des associations.

En 2021, les animations traditionnelles sont maintenues, sous-réserve de l'évolution de la situation. Si le carnaval n'a pu se tenir (le budget habituellement alloué a été reporté dans celui du CCAS en faveur des jeunes précaires), la fête de la musique en juin, le bric-à-brac en septembre, les animations de Noël sont ainsi prévues au budget.

Cet été, le principe de la poursuite et de l'amplification du Village estival devrait permettre de réaliser les trois semaines d'animations en juillet. Conjointement à ce projet reconnu comme positif par tous, des actions d'animation auront lieu ailleurs dans la commune, afin de créer une émulation générale pour l'ensemble des publics n'étant pas en congés ou ne pouvant partir en vacances.

Culture

Depuis le début de la pandémie, la vie culturelle est considérablement perturbée. Le

fonctionnement du centre culturel et de sa programmation est quasiment à l'arrêt. L'ensemble des spectacles prévus en 2020 a été déprogrammé et à chaque fois que cela a été possible, les artistes se sont vus proposer un report en 2021.

Pour cette année, le budget du secteur culturel comporte d'une part le financement de la programmation de spectacles, conditionnée évidemment dans sa mise en œuvre aux possibilités concrètes de réouverture au public.

D'autre part, pour la première fois, un budget consacré à l'action culturelle est identifié en tant que tel. Ces 25 000 euros ont vocation à être consacrés au lien avec le monde éducatif et au développement d'actions hors les murs, notamment en partenariat avec les artistes et associations locales.

Concernant la bibliothèque, l'orientation d'une intégration totale dans le réseau de lecture publique intercommunal est prise. Le travail préalable à ce transfert est long et il ne devrait pas intervenir avant le début d'année prochaine. En attendant, l'installation de l'accueil population dans la mairie va permettre à la bibliothèque de retrouver un espace plus grand, favorable à un meilleur accueil du public.

Environnement et transition écologique

La maîtrise et la réduction de la facture énergétique fait partie des priorités du mandat. Chaque année, ce sont environ un demi-million d'euros qui sont consacrés aux fluides, gaz, électricité et carburants.

En matière d'éclairage public, le programme pluriannuel d'investissement cible l'achèvement progressif de la rénovation des points d'éclairage. En 2020, il restait encore 61% des points lumineux à traiter en LED et autres technologies à faibles consommations. Par ailleurs, les contraintes techniques pour permettre l'extinction nocturne de certains points lumineux sont à l'étude.

Concernant la rénovation du patrimoine communal, la Ville a déposé dans le cadre du CRTE des fiches-actions qui concernent la plupart des bâtiments municipaux, dans le but d'engager des travaux d'isolation thermique, de recourir aux énergies renouvelables.

L'adhésion de la commune au réseau professionnel Plantes et Cité vise à enrichir les pratiques du service espaces verts, dans le but d'encourager et développer les pratiques d'entretien des espaces verts favorables à la biodiversité.

La relance des jardins familiaux doit permettre de retrouver un site et des habitants moteurs d'une démarche de jardinage amateur. En parallèle, le lancement de la parcelle de jardins partagés en partenariat avec le bailleur social des Cerisiers (Trois Moulins Habitat) va offrir l'accès à la pratique du jardinage à des personnes ne bénéficiant pas aujourd'hui d'un jardin.

L'acquisition du nouveau véhicule de la police municipale a été l'occasion de recourir à une motorisation GNV.

Accueils de loisirs

Après une année 2020 bouleversée sur le second trimestre, l'ouverture des accueils de loisirs, que

ce soit les APPS ou les accueils du mercredi et vacances scolaires, a toujours été garanti.

D'importants chantiers sont lancés cette année en vue d'une réorganisation du service. Concernant la gestion du personnel, afin de lutter contre la précarité des agents publics, de mieux fidéliser les agents et d'adapter réellement les effectifs aux besoins, la transformation de contrats précaires en postes permanents fait partie d'une véritable politique sociale.

L'absence de PEDT (Projet éducatif de territoire) pèse lourdement dans la recherche de subventions et la définition des actions éducatives. C'est pourquoi la démarche de relance d'écriture du PEDT va prendre en compte la base de travail existante, mais intègre une politique plus marquée en matière de numérique, de développement durable et de prévention. Elle fait partie des priorités de cette année. L'association de la communauté éducative à ce travail fait non seulement partie des exigences de la démarche mais doit permettre de relancer le dialogue entre politiques municipales, usagers, communauté éducative.

Vie associative

L'année 2021 est une année de transition pour ce qui concerne la méthodologie de subventionnement de la commune en direction du monde associatif.

Depuis 2015, le principe existait d'un subventionnement forfaitaire de 100 euros annuels pour les associations qui en faisaient la demande, additionné d'un financement sur le budget communal d'achats et fournitures diverses.

Ce système est totalement aboli, compte-tenu d'une part de sa fragilité juridique, et d'autre part de la volonté de la majorité municipale de redonner son indépendance aux associations. Une subvention est une aide au fonctionnement d'une association, pas l'outil d'une mainmise directe ou indirecte sur les choix opérés par les responsables associatifs. Cette indépendance de décision va bien évidemment de pair avec un haut niveau d'exigence en matière de présentation de bilans d'activités et de tout élément permettant de justifier d'utilisation de fonds publics. Cette relation saine entre commune et associations s'accompagne du choix assumé d'un niveau important des subventions aux associations à compter de cette année.

C'est ainsi la somme de 100 000 euros qui est allouée en subventions, en fonction des demandes formulées par les associations et de la grille d'analyse formulée par la Charte. Cet engagement de la part de la commune vise à être à la hauteur des enjeux d'une part, et d'autre part à assurer au monde associatif la présence à leurs côtés de la puissance publique, dans une période morose pour les activités associatives.

Voiries et espaces publics

Le réaménagement du haut de la rue du Moustier va permettre de créer une « zone de rencontre », plus sûre pour les piétons, les cyclistes et le trafic régulier. Ce site, qualitatif, pourra également accueillir des manifestations de plein-air. Cette opération phare pour le centre-ville, qui complète la réhabilitation de la rue Gambetta réalisée en fin d'année 2020, va de pair avec l'augmentation du niveau d'entretien courant de la voirie.

Jeunesse

La commune a renoué avec la Mission locale des Boucles de la Marne, laquelle agit notamment en direction de l'emploi et de l'insertion des jeunes.

Dès cette année, en échange de 50 heures de bénévolat dans un service ou une association de la commune, dix jeunes bénéficieront d'une aide de 500 euros pour financer leur permis de conduire, dont l'obtention est trop souvent un frein à l'accès à l'emploi et à l'entrée dans la vie autonome.

Le financement de la troisième étape du BAFA a été assuré : cette session d'approfondissement sera cette année consacrée au thème du développement durable, en partenariat avec La Ligue de l'enseignement.

Sports

La finalisation de la tranche 2 du Parc des Sports est en cours et prévue sur 2 ans (2021-2022), il y figure notamment l'aménagement des tribunes, des vestiaires, du parking et de l'environnement du stade.

Un projet de Parcours « santé » est à l'étude, correspondant à l'implantation de modules sportifs. La localisation exacte n'est pas encore déterminée.

Développement économique

Thorigny est sous-dotée en emploi. Le taux d'emploi par habitant est un des plus bas parmi les principales communes de l'agglomération, alors qu'elle bénéficie d'une proximité immédiate d'infrastructures de transports (routières, ferroviaires, liaisons bus...) justifiant de la présence d'entreprises sur le territoire communal.

L'adoption du dossier d'arrêt du PLU consacre l'engagement municipal en direction du développement économique, avec l'opération dite « troisième tranche des Vallières », dont le foncier est ciblé par une urbanisation depuis plus de trente ans. Le projet actuel consiste, en dehors d'un espace réservé pour la future déchetterie, à accueillir des activités essentiellement tertiaires ou de petits artisanats. Une étude d'attractivité, financée par la Communauté d'agglomération, permettra de confirmer ou non l'intérêt de cette orientation, avant d'envisager les modalités concrètes d'aménagement, notamment pour ce qui concerne les options d'accès et de circulation. Sur ce dernier point, la possibilité d'un nouveau franchissement de la promenade de la Dhuis, n'est qu'une possibilité parmi d'autres. Son intérêt devra être confirmée par les pré-études opérationnelles, sans préjudice d'alternatives crédibles.

Marché

Depuis plusieurs mois, un important travail de soutien et de restructuration du marché a lieu. D'une part, la mise à jour du règlement et du fonctionnement du marché (création d'un poste de régisseur-placier, modification des tarifs avec le passage à une tarification au mètre linéaire...) concourt à rendre pérenne la présence des commerçants et à donner l'image de sérieux et de bonne organisation nécessaires à l'attractivité du marché.

Des animations telles que répar'ton vélo, du compostage avec le Sietrem et des associations locales, un troc aux plantes, une bourse aux livres, etc... visent à favoriser la fréquentation du marché et à créer un engouement collectif autour de ce rendez-vous hebdomadaire.

Par ailleurs, le test du déplacement du marché sur la Place Leclerc depuis la fin février semble non seulement convenir aux commerçants mais séduire les clients. Les témoignages de satisfaction sont très nombreux.

Ce travail de longue haleine commence à porter ses fruits, avec la manifestation de plusieurs commerçants souhaitant envisager une possible installation future.

Tranquillité publique et sécurité

Le renforcement de la police municipale est un engagement concret. En premier lieu, les conditions matérielles d'exercice de la police municipale est améliorée cette année, avec l'acquisition d'un nouveau véhicule et la mise à jour des fournitures (gilets, en particulier pour les ASVP par exemple) mais aussi de l'équipement non légal (matraques télescopiques, lacrymogènes). En second lieu, la démarche de recrutement de deux policiers municipaux se poursuit, tandis que la formation de l'un des agents déjà dans les effectifs s'est achevé récemment. Cela doit permettre d'envisager une réorganisation profonde des horaires de la police municipale, en direction d'une extension en fin de journée.

Par ailleurs, dès cette année, l'avancement des études sur la mise en place de vidéo-surveillance permet d'envisager les premières installations en fin d'année (160 000€ budgétés en 2021), en liaison avec le Centre de surveillance urbain, CSU, installé à Lagny.

Urbanisme et politique foncière

Après plusieurs années d'acquisitions foncières pesant dans le budget investissement de la Ville, il s'agit de revenir à un niveau raisonnable de dépenses en la matière, et surtout de dépenses réellement utiles. C'est pourquoi il est envisagé de vendre plusieurs locaux inutilisés, si l'absence de destination concrète est confirmée dans les prochains mois.

L'acquisition des terrains situés à proximité de l'ancien lavoir, voté en conseil municipal en fin d'année 2020, est budgété sur 2021. La finalisation de l'acquisition du local dans la résidence OSICA sise 1 rue du Port sera enfin effective, après avoir été mise plusieurs années en attente.

Les acquisitions longtemps envisagées de terrains SNCF (ancien poste d'aiguillage par exemple) sont supprimées, puisqu'elles feront l'objet de l'élaboration du projet général d'aménagement et de reconversion de la friche industrielle des bords de Marne. La commune n'a pas besoin de maîtriser ce foncier directement pour conserver la maîtrise du devenir de ce secteur.

Concernant la politique générale d'urbanisme, la finalisation de l'adoption du PLU (dossier d'arrêt voté en mars), avec la poursuite de la démarche au printemps (consultation des Personnes Publiques Associées) et de l'enquête publique (été 2021), devrait s'achever fin septembre-début octobre. Pour rappel, entre autres avancée, la mise en place d'une réglementation très contraignante pour les constructions de second rang assurera un niveau élevé de protection des espaces non-bâties en cœur d'ilots, tandis que les trois opérations d'aménagement programmées concentreront l'essentiel de l'urbanisation future pour respecter les engagements de la commune vis à vis des objectifs intercommunaux et régionaux.

Petite enfance

Dès la rentrée 2021, les horaires de l'accueil collectif sont étendus jusqu'à 19h, au lieu de 18h, afin de mieux correspondre aux réalités des horaires des usagers.

Par ailleurs, l'étude de l'extension du nombre de jours d'accueils est en cours.

La crèche de la Ville a mis en place un partenariat afin de recourir, en cas de besoin, à l'intervention d'un psychologue. Ces interventions sont d'ores et déjà prévues au budget. En parallèle, une (des) conférence(s) psycho-éducatives sont budgétisées et auront lieu, si possible, en fonction des contraintes sanitaires que nous connaissons.

La transformation des postes d'assistantes maternelles en postes permanents, pour lutter contre la précarité de l'emploi, est réalisée.

Action sociale et CCAS

Le nouveau marché public des repas séniors a permis de travailler sur le contenu des menus pour non seulement intégrer l'amélioration qualitative générale demandée par les usagers, mais travailler également sur la lutte contre le phénomène de malnutrition en prenant en compte les différents régimes (liés à des pathologies, des traitements médicaux...).

Ce passage en régie déléguée du portage des repas va de pair avec l'affirmation de l'objectif pour le CCAS de pouvoir se consacrer à la lutte contre l'isolement.

4 Présentation synthétique de la section de fonctionnement (présentation par chapitres)

BUDGET PRIMITIF			2021
Dépenses de fonctionnement	Chapitre	Libellé	Accordé BP
	011	Charges à caractère général	2 833 857
	012	Charges de personnel, frais assimilés	7 831 223
	014	Atténuations de produits	134 936
	65	Autres charges de gestion courante	496 863
	66	Charges financières	166 200
	67	Charges exceptionnelles	19 500
	022	Dépenses imprévues	10 000
	Total des dépenses réelles		11 492 579
	023	Virement à la section investissement	1 987 057
	042	Opérations ordre transfert entre sections	356 004
	Total des prélèvements au profit de la section d'invest		2 343 061
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 835 640

Recettes de fonctionnement	Chapitre	Libellé	Accordé BP
	013	Atténuations de charges	201 932
	70	Produits services, domaine et ventes div	994 169
	73	Impôts et taxes	8 453 079
	74	Dotations et participations	2 548 075
	75	Autres produits de gestion courante	138 511
	76	Produits financiers	-
	77	Produits exceptionnels	76 389
	78	Reprises provisions semi-budgétaires	-
	Total des recettes réelles		12 412 155
	042	Opération ordre transfert entre sections	41 500
	043	Opération ordre intérieur section de fonctionnement	
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		12 453 655

Excédent de fonctionnement reporté de n-1	1 381 985
--	------------------

5 Présentation synthétique de la section d'investissement (présentation par chapitres)

Dépenses d'investissement	COMPTE ADMINISTRATIF		2021	
	Chapitre	Libellé	Accordé BP	RàR + Vote
	20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	170 540	300 177
	21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 252 856	4 332 643
	23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	-	35 149
		Total des dépenses d'équipement	2 423 396	4 667 969
	16	Emprunts et dettes assimilées	768 500	768 814
	27	Autres immobilisations financières	6 000	6 000
	020	Dépenses imprévues	80 000	80 000
		Total des dépenses financières	854 500	854 814
	040	Opération ordre transfert entre sections	5 000	5 000
	041	Opération patrimoniales	300	300
		Total des dépenses d'investissement de l'exercice	3 283 196	5 528 083

RAR de l'exercice précédent	2 244 887
------------------------------------	------------------

Recettes d'investissement	Chapitre	Libellé	2021	
			Accordé BP	RàR + Vote
	13	Subventions d'investissement	41 000	224 501
	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	449 025	1 919 025
		Total des recettes d'équipement	490 025	2 143 526
	10	Dotations, fonds divers et réserves	554 266	-
	165	Dépôts et cautionnement reçus	1 335	-
	024	Produits des cessions d'immobilisation	-	-
		Total des recettes financières	555 601	-
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 987 057	-
	040	Opérations ordre transfert entre sections	356 004	-
		Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement	2 343 061	-
	041	Opérations patrimoniales	300	-
		Total des recettes d'investissement de l'exercice	3 388 987	2 143 526

RAR de l'exercice précédent	1 653 501
Solde d'exécution positif reporté de N-1	485 596

6 Budget annexe Sauvières

Outre les écritures comptables d'ordre et de stocks, le BP 2021 Sauvières comprendra 6 000€ de crédits correspond au montant nécessaire afin de rembourser les intérêts de l'emprunt contracté à l'ouverture de ce budget annexe en 2018 pour l'acquisition de la parcelle (800 000€).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	8 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	860 180,00		866 138,00	866 138,00	866 138,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	8 100,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		868 280,00		872 138,00	872 138,00	872 138,00
TOTAL		901 380,00	0,00	878 138,00	878 138,00	878 138,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	878 138,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	893 280,00		872 138,00	872 138,00	872 138,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	8 100,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		901 380,00		878 138,00	878 138,00	878 138,00
TOTAL		901 380,00	0,00	878 138,00	878 138,00	878 138,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	878 138,00
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	893 260,00		872 138,00	872 138,00	872 138,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	893 260,00		872 138,00	872 138,00	872 138,00
	TOTAL	893 260,00	0,00	872 138,00	872 138,00	872 138,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	872 138,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	33 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	33 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	33 100,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	866 180,00		866 138,00	866 138,00	866 138,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	866 180,00		866 138,00	866 138,00	866 138,00